



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

*Séance du lundi 4 juin 2007*

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 05/06/2007

**D - 20070299**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 4 juin Deux mil sept, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ (présente jusqu'à 16h00), M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT (présent jusqu'à 16h25), Mme Michèle DELAUNAY (présente jusqu'à 16h25), Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD (présent jusqu'à 16h25), Mme Martine DIEZ (présente jusqu'à 16h25), Mme Brigitte NABET (présente jusqu'à 16h25), M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE (présent jusqu'à 16h25), M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

**Excusés :**

M. Jean-Charles BRON, Mme Martine MOULIN-BOUDARD,

***Modification de la Délibération n°2005/44 du 31 janvier 2005 relative au régime indemnitaire des agents de la Ville de Bordeaux. Régime indemnitaire de certains agents de la filière sanitaire et sociale. Autorisation. Décision.***

M. Claude BOCCHIO, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'abrogation du texte fixant le régime indemnitaire pouvant être attribué aux conseillers et assistants socio-éducatifs me conduit à vous proposer d'ajouter aux dispositions prévues par la délibération n° 2005/44 du 31 janvier 2005 relative au régime indemnitaire des agents de la Ville de Bordeaux, le principe selon lequel les conseillers et assistants socio-éducatifs pourront bénéficier de l'indemnité forfaitaire représentative de sujétions et de travaux supplémentaires par référence au décret n°2002-1143 du 9 décembre 2002 dans la limite des montants individuels de référence.

<b>FILIERE</b>	<b>CADRE D'EMPLOIS</b>	<b>MONTANT ANNUEL MOYEN DE REFERENCE</b>
<b>SANITAIRE ET SOCIALE</b>	<b>Conseillers socio-éducatifs</b>	1300
	<b>Assistant socio-éducatifs principaux</b>	1050
	<b>Assistants socio-éducatifs</b>	950

**Cette indemnité pourra être modulée individuellement par un coefficient multiplicateur compris entre 0 et 5.**

Cette modification est sans changement sur la situation individuelle des agents.

Je vous demande de bien vouloir, Mesdames, Messieurs, autoriser M. le Maire à procéder librement aux répartitions individuelles en tenant compte des critères énoncés par la présente délibération.

**ADOpte A L'UNANIMITE DES PRESENTS**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 4 juin 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Claude BOCCHIO**  
Adjoint au Maire